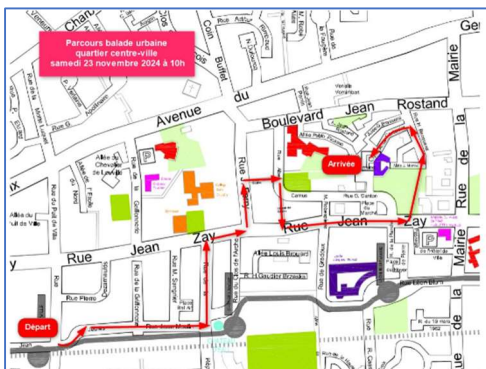


## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA BALADE URBAINE CENTRE-VILLE



### Présents :

Madame le Maire en début de balade  
 Monsieur Franck FRADIN, adjoint aux quartiers délégué au patrimoine naturel, bâti et à l'agriculture  
 Monsieur Christophe LAVIALLE, adjoint délégué aux coopérations économiques et aux finances  
 Madame Brigitte JALLET, 1<sup>re</sup> adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie  
 Madame Lydie PERIN, conseillère municipale déléguée à la biodiversité  
 Madame Gislaine HUROT, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'épicerie solidaire  
 Le service Proximité Quartiers  
 Des membres du Comité de quartier Centre-Ville et des habitants

**Date** : samedi 23 novembre 2024 à 10h

**Départ** : croisement rue Jean Jaurès - rue de Verville

**Arrivée** : place de la Commune

Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Madame le Maire remercie les personnes présentes ce matin pour cette balade urbaine dans le quartier. Les participants se présentent à tour de rôle. Elle aborde, avant que la balade ne débute, deux sujets importants pour le quartier et qui seront traités plus précisément durant cette balade à savoir : la requalification de la rue Jean Zay et la requalification du secteur Rostand-Le Corbusier.	
<b>Rue Jean Zay</b>	La requalification de l'intégralité de la voie	Madame le Maire explique qu'une étude de circulation et de stationnement a eu lieu sur cette voie en lien avec celle menée pour la RD 960.
<b>Secteur Rostand-Le Corbusier</b>	La requalification du secteur	Madame le Maire précise que les travaux vont débuter au mois de février 2025 et qu'ils vont s'étendre sur plusieurs années. Ce sont

		<p>des travaux importants de requalification du quartier avec la création d'un parc urbain, la végétalisation de la place de la Commune et des allées. De nombreux arbres seront plantés pour rafraîchir ce cœur de ville qui est assez dense en termes d'habitat. Des travaux de sécurisation sont également prévus au regard du problème de petite délinquance qui touche ce secteur et notamment le trafic de stupéfiants. Ce quartier date des années 80, il possède de grandes dalles et de nombreux porches qui servent d'échappatoires pour certains lors des poursuites des forces de l'ordre.</p> <p>La résidentialisation des différents espaces est également prévue avec la fermeture de certains porches et l'installation de caméras de vidéoprotection.</p> <p>Elle invite les habitants à participer à la réunion publique de présentation du projet qui se tiendra le 26 novembre.</p>
<b>Rue de Verville et rue Pierre Dézarnaulds</b>	Mise en sens unique de circulation	<p>La rue de Verville, entre la rue Jean Zay et la rue Jean Jaurès, est passée en sens unique de circulation avec l'intégration d'un aménagement cyclable. La rue Pierre Dézarnaulds est également passée en sens unique de circulation. Ces travaux se sont déroulés en 2022.</p>
<b>Secteur</b>	Armoire des opérateurs	<p>Un habitant constate que les portes de coffrets « fibre » ont été récemment fermés.</p> <p>Madame le Maire explique les difficultés rencontrées par la Ville avec les différents opérateurs pour les faire intervenir sur ces coffrets fibres. Ils font eux-mêmes appel à des prestataires. F Fradin explique que les serrures sont parfois dégradées et les branchements dans ces armoires sont impactés. Des connections sont volontairement débranchées pour pouvoir connecter un nouveau client. Catherine Nouveau, présidente du Comité de quartier Centre-Ville, explique avoir vécu personnellement cette situation.</p> <p>Un habitant propose d'installer des caméras pour surveiller ce type de dégradation. Madame le Maire explique que ce n'est pas à la Ville ni aux habitants de supporter financièrement les manquements des opérateurs.</p>

		F Fradin complète en indiquant qu'il est du ressort des opérateurs de contrôler le travail de leurs sous-traitants. La réparation des portes incombe aux opérateurs, SFR ou Orange suivant les secteurs, la ville étant divisée en deux sur ce point.
<b>Rue Jean Jaurès</b>	Plot au niveau de l'espace vert	F Fradin indique qu'un plot sera prochainement installé, au droit de l'espace vert, pour empêcher le stationnement de véhicules comme constaté ce matin.
<b>Rue de la Griffonnerie</b>	Panneaux de rue	Les deux panneaux de rue sont à remplacer car devenus illisibles.
<b>Carrefour rue de la République – rue du Clos de l'Arche</b>	Circulation des vélos rue du Clos de l'Arche	Un habitant estime que les usagers de la piste peuvent être en danger dans le virage en raison de véhicules qui empruntent la rue du Clos de l'Arche en sens interdit. Madame le Maire précise que ce secteur pourrait être revu dans le cadre de la requalification de la rue Jean Zay. Elle explique que l'étude a commencé sur la rue Jean Zay, elle est au stade d'ébauche. Il y a plusieurs scénarii aujourd'hui : mise en double sens ou sens unique de circulation. L'étude porte également sur les flux de circulation dans les deux sens et à différentes heures de la journée. Ce secteur est le plus complexe à traiter. Ce bouclage a forcément un impact sur la rue Jean Zay. Il faudra également sécuriser les cheminements piétons et cyclables.
<b>Rue de la République</b>	Circulation et priorité à droite	Une riveraine souhaiterait l'instauration d'un « cédez le passage » sur la rue Jean Zay comme celui existant pour la rue du Clos de l'Arche. Cela permettrait de ralentir les véhicules au niveau de la rue de la République. Madame le Maire explique qu'elle n'est pas en mesure, même en installant ce dispositif, de faire ralentir les véhicules car certains automobilistes ne respectent ni les priorités à droite, ni les « cédez le passage » voire même les « stops ». Ce constat est malheureusement fait partout. Il n'est pas envisageable de mettre un policier à chaque carrefour pour faire respecter le code de la route.

		<p>F Fradin indique que le plus efficace reste la priorité à droite et que peu d'accidents sont à déplorer à ce carrefour. La riveraine fait part d'accrochages réguliers. F Fradin indique que la mise en place d'un panneau clignotant pourrait être étudiée. L'installation d'un panneau plus grand est aussi évoquée. Il rappelle que la multiplication des panneaux rend la conduite plus complexe.</p>
<p><b>Rue Jean Zay</b></p>	<p>Vitesse des véhicules</p>	<p>La riveraine explique que le soir la traversée de la rue Jean Zay, pour les piétons, est difficile après 21 heures en raison de la vitesse et du non-respect de la signalisation par certains automobilistes.</p> <p>Madame le Maire explique que c'est pour cette raison que la requalification de la rue est envisagée car le dépassement de la vitesse autorisée est constaté. Des aménagements seront réalisés pour ralentir les véhicules en modifiant la largeur de la voie par exemple ou en créant des chicanes. Des stationnements seront conservés car la présence de commerces nécessite leurs maintiens. Les déplacements doux seront intégrés et des trottoirs accessibles réalisés. Des plantations prendront place partout où cela sera possible. Ces points seront étudiés portion par portion. Des temps de concertations avec les habitants seront organisés. Les études déjà réalisées ont porté sur les flux, les vitesses et les stationnements. Brigitte Jallet indique que l'impact sur les rues adjacentes est également pris en compte. La requalification de la RD960 est aussi prise en considération. L'étude est globale mais la réalisation se fera par tranche. Madame le Maire explique que ce sont deux cabinets qui ont réalisé l'étude pour le compte de la Métropole. Un habitant souhaite connaître le nom de ces bureaux d'étude. F Fradin indique que ce sont les bureaux d'études « DCI Environnement » et « Iprocia ».</p> <p>Un riverain souhaite savoir à quel moment seront réalisés les travaux. F Fradin répond qu'il y aura des compléments d'études en 2025, pour des travaux prévus en 2026-2027 en plusieurs tranches pour des raisons budgétaires.</p>

		Une habitante se questionne de l'impact des aménagements sur les transports en commun. Madame le Maire répond qu'une réunion avec Kéolis, opérateur des transports en commun dans la métropole, est prévue prochainement à ce sujet. Il en sera de même avec la Région pour les bus « Rémi ». Il faudra tenir compte de toutes les mobilités.
<b>Rue Jean Zay carrefour rue de la République</b>	Priorité à droite	La priorité à droite n'est pas très visible. F Fradin confirme qu'un travail sera mené pour la rendre plus visible, tout en respectant la réglementation en vigueur. L'amélioration du fonctionnement de ce carrefour sera étudiée.
<b>Rue Jean Zay carrefour rue de la République</b>	Marquages au sol effacés	Un riverain insiste sur le fait que les marquages au sol, dont les passages piétons, sont effacés. Ils sont peu visibles la nuit et ne répondent pas aux normes du handicap visuel. F Fradin répond que ces éléments seront pris en compte dans la cadre de la requalification de la rue.
<b>Rue Jean Zay</b>	Trottoir au droit du plateau sportif	Des habitants signalent que le trottoir est déformé par les racines des arbres. F Fradin explique que si l'on coupe les racines en cause, les arbres risquent de mourir. Le choix des essences d'arbres est important dans les aménagements. Une riveraine indique subir des nuisances sonores dues au rebondissement de ballons, tard le soir, sur le plateau sportif du collège. Ces gênes ont déjà été remontées au gardien de cet équipement.
<b>Rue Jules Ferry</b>	Avaloir	Un habitant signale un avaloir déchaussé à proximité du carrefour avec le boulevard J Rostand. La demande est prise en compte.
<b>Rue Jules Ferry</b>	Signalisation traversée d'écoliers	La Présidente du Comité suggère de renforcer la signalisation pour indiquer aux conducteurs la traversée possible d'enfants au niveau du chemin des Ecoliers. La demande sera étudiée.

<b>Rue Jules Ferry</b>	Piste cyclable boulevard Jean Rostand	Un membre du Comité signale que certains cyclistes ou utilisateurs de trottinettes électriques ne respectent pas le « cédez le passage » de la piste au droit de la rue Jules Ferry. Ces comportements sont jugés dangereux. F Fradin déplore ces comportements et indique que des verbalisations permettraient de faire respecter le code de la route.
<b>Rue Louis Brouard</b>	Ralentisseurs	F Fradin indique que les « coussins berlinois » détériorés ont été remplacés par des « coussins lyonnais ». Il y en a quatre au total.
<b>Rue Jean Zay</b>	« Troc plantes »	L'association « le Sel abrayliens » gère le troc plante. Il a été validé, avec cette dernière, d'intégrer cet espace dans la requalification de la rue Jean Zay. L'enrobé sera retiré, une des deux cabanes sera conservée. Cet espace sera végétalisé pour créer un espace convivial.
<b>Clos de l'Arche</b>	Nouvelle voie	Un riverain souhaite savoir si la création d'une nouvelle voie pour sortir du quartier est toujours d'actualité. F Fradin répond que la création de cette sortie est à l'étude par les services de la Ville et de la Métropole. Le lieu de ce nouveau débouché n'est pas encore défini. Un sens de circulation pourrait être déterminé.
<b>Rue Jean Zay</b>	La Poste	F Fradin indique que le bâtiment a été repeint il y a environ 4-5 ans
<b>Ville</b>	Entretien des massifs	La Présidente du Comité regrette, que pour des raisons de préservation de la biodiversité, les massifs de la ville ne soient pas plus entretenus et taillés. Cela ne donne pas envie aux gens de les respecter et on y retrouve des déchets. Cette situation a été constatée lors de la « marche de ramassage des déchets » au mois de septembre. Elle prend l'exemple du massif au droit de la Poste mais indique que le constat est identique ailleurs en France. Un habitant explique que la hauteur de certains végétaux peut entraver la visibilité pour les conducteurs notamment au niveau des priorités. F Fradin dénonce ces comportements en indiquant qu'il y a

		<p>aux alentours plusieurs corbeilles. Il complète en précisant que pour la taille des végétaux il y a des périodes à respecter. Ces derniers vont être taillés.</p>
<b>Rue Jean Zay</b>	Gingko biloba	<p>Une riveraine souhaite connaître le devenir de ces arbres ? Ils sont proches de la voie et donnent l'impression de frôler un mur. F Fradin explique que certains ont déjà été retirés. Ces plantations ne sont pas adaptées. Ces arbres « femelles » donnent des fruits malodorants qui tombent sur le trottoir et la chaussée. La question de leur conservation se posera dans le cadre du projet de requalification de la rue.</p>
<b>Commerces au centre-ville</b>	Point sur les projets	<p>La Présidente du Comité de quartier souhaite savoir où en sont les projets d'installation de nouveaux commerces au centre-ville ? C Lavialle explique que la commune a acquis des cellules pour garder la maîtrise de l'installation de porteurs de projets. D'autres cellules appartiennent à un opérateur privé dont les projets vont arriver assez rapidement.</p> <p>La logique d'installation des commerces se fait en fonction des chalands qui sont, sur le secteur, représentés majoritairement par les lycéens et par le personnel du centre administratif. Le secteur vit lorsque la Mairie et le lycée sont ouverts. C'est pourquoi on y trouve actuellement une offre de restauration rapide, de banques...</p> <p>Des cellules privées sont actuellement occupées par des professions paramédicales. D'autres ont été préemptées par la Ville, il y a quelques années, pour maîtriser l'installation de commerces au centre-ville et accompagner les porteurs de projets. Plusieurs porteurs sont identifiés mais la période actuelle est complexe pour les investisseurs avec la montée des taux d'intérêt. Ces cellules sont à l'état « brut » et la Ville aura une partie d'investissements à réaliser.</p> <p>La Ville ne souhaite pas qu'une nouvelle enseigne de restauration rapide s'y installe. Il faut trouver un ou plusieurs opérateurs, en adéquation avec les souhaits de Ville et qui accepteront de réaliser les investissements nécessaires pour les 300m<sup>2</sup> disponibles. La Ville prend le temps d'étudier les projets et leur viabilité. Elle peut</p>

		<p>accompagner les porteurs de projet, mais dans la limite du raisonnable. La commune souffre, comme d'autres villes de la métropole, de montant de loyers élevés dans le parc commercial privé. De plus la logique d'installation, depuis des siècles, se veut être le long des voies de circulation. Pour la commune, c'est le cas le long des deux routes départementales. Aussi, il faut convaincre les porteurs de projets de s'installer au centre-ville, qui est situé entre les deux axes, en leur expliquant qu'il y a des chalands comme les lycéens, le personnel administratif et les habitants.</p>
<b>Centre-Ville</b>	Insécurité	<p>Une habitante fait part d'un sentiment d'insécurité le soir au centre-ville. C Lavalie indique que la Ville travaille sur cette question. Des caméras de vidéoprotection sont installées au centre-ville.</p>
<b>Marchés</b>	Fréquentation	<p>Une riveraine souhaite connaître le taux de fréquentation des marchés de la commune.</p> <p>C Lavalie répond que les services ne possèdent pas de données sur la fréquentation des deux marchés. Celui du dimanche fonctionne bien. Des commerçants sont présents, sous la forme d'abonnements, depuis très longtemps. Celui du vendredi est très petit et a été maintenu malgré le départ du producteur Monsieur Denis. Il a même été déplacé durant une période sur l'esplanade de la salle des Fêtes, mais il n'a pas attiré plus de clients. Actuellement, seul un commerçant est présent le vendredi après-midi. Lorsqu'un nouveau commerçant souhaite venir, il est orienté vers le marché du dimanche.</p> <p>Un habitant souhaite savoir s'il pourrait être étoffé avec de nouveaux commerçants. C Lavalie explique que la Ville y est favorable, un poissonnier a d'ailleurs rejoint le marché du dimanche. Des places sont aussi disponibles pour des vendeurs occasionnels selon les saisons. Il est tout à fait possible de l'étendre si la demande se faisait forte. Il est également bien sécurisé par des barrières. La Ville incite également les commerçants du secteur à ouvrir le dimanche matin sur le temps du marché.</p> <p>De la publicité est-elle faite autour du marché ? C Lavalie explique qu'elle est réalisée au sein de l'Association des marchés de l'agglomération orléanaise.</p>



<b>Rue Jean Zay</b>	Places de stationnements	F Fradin explique que des barrières seront installées au droit des places de parking pour empêcher les véhicules de mordre sur le trottoir et d'éviter toute intrusion dans le secteur.
<b>Rue Jean Zay</b>	Nouvel accueil de la Mairie	F Fradin présente le nouvel accueil de la Mairie. Il regroupe l'accueil principal et le service Etat civil-Cimetière-Elections. Il est orienté en direction du futur parc urbain.
<b>Requalification du secteur Le Corbusier – J Rostand</b>	Parc urbain	Il s'étendra des bassins de la Commune jusqu'à la plaine Le Corbusier. Les travaux vont débuter au mois de février 2025, ils se dérouleront sur plusieurs tranches. Une réunion publique de présentation se tiendra le mardi 26 novembre salle du Conseil municipal. L'ensemble du projet sera présenté. Les bassins de la Commune seront conservés mais transformés en « jardins secs » composés de plantes adaptées à la sécheresse. Brigitte Jallet rappelle le périmètre du projet et invite les habitants à participer à la réunion publique.
<b>Association Aabraysie développement</b>	Déménagement	F Fradin indique que cette association déménage ses activités du centre-ville, elle est en cours d'installation rue Isaac Newton
<b>Secteur Becquerel</b>	Maison « espace jeunesse » de l'ASCA et bâtiments préfabriqués	Ces bâtiments seront remplacés par une aire de jeux dans le cadre du projet de requalification du secteur. L'espace jeunesse de l'ASCA sera relogé.
<b>Allées Le Corbusier, G Brassens, Jean Rostand et Pablo Picasso</b>	Requalification de ces allées	Brigitte Jallet rappelle que ces allées sont touchées par diverses problématiques comme des incivilités, des stationnements anarchiques, des poubelles qui débordent... Le quartier est vieillissant et les végétaux en mauvais état. Il est difficile de savoir quels sont les espaces publics et ceux qui sont privés. Le projet prévoit la résidentialisation des différents espaces. Les porches, qui peuvent servir d'échappatoires, seront pour certains définitivement condamnés, ouverts le jour et fermés la nuit, voire pour certains transformés en garages à vélos et poussettes. Les travaux se dérouleront sur trois ans et permettront de redonner un caractère beaucoup plus agréable au quartier. Les allées seront

		<p>plantées pour rafraichir ce secteur assez minéral. Les déplacements à pied ou à vélo seront privilégiés dans les allées.</p> <p>Une riveraine s'interroge sur le devenir des places de parking ?</p> <p>B Jallet explique qu'il existe un grand parking accessible par le boulevard Jean Rostand qui dessert trois résidences. Ce sont des locations, chaque bailleur et copropriété gère ses propres places de stationnement.</p>
		<p>La balade urbaine se termine par un verre de l'amitié partagé place de la Commune.</p>